

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 février 2009

ALLOCATION D'ACCOMPAGNEMENT D'UNE PERSONNE EN FIN DE VIE - (n° 1445)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 6

présenté par

M. Decool, M. Vercamer, M. Christian Ménard, M. Garraud,
M. Remiller, M. Lefranc, M. Luca, M. Fasquelle, M. Marcon,
M. Hillmeyer, M. Flory, M. Gérard, M. Reiss, M. Jean-Yves Cousin,
M. Chossy, M. Jeanneteau, Mme Marguerite Lamour,
M. Pinte, Mme Louis-Carabin et M. Vitel

ARTICLE PREMIER

À la première phrase de l'alinéa 15, substituer aux mots :

« trois semaines »,

les mots :

« vingt-et-un jours ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Encore ici, il s'agit d'une simplification. Tout le décompte en matière de sécurité sociale s'opère en jours. Il n'est donc pas judicieux d'introduire des semaines.